

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

M&G (Lux) Absolute Return Bond Fund
un compartiment de M&G (Lux) Investment Funds 1
Catégorie A-H en USD – Actions de capitalisation n° ISIN LU1531596614

Géré par M&G Luxembourg S.A.

Objectifs et politique d'investissement

Le fonds vise à produire une combinaison de croissance du capital et de revenus correspondant au moins à l'Euribor 3 mois plus 2,5 % par an, nets de frais courants, sur toute période de trois ans. L'Euribor est le taux auquel les banques se prêtent de l'argent entre elles.

Le fonds vise à atteindre cet objectif tout en limitant les pertes et en minimisant l'ampleur des fluctuations de la valeur de ses actifs au fil du temps. Cette manière de gérer le fonds réduit sa capacité à obtenir des rendements nettement supérieurs à l'Euribor 3 mois plus 2,5 %.

Principal investissement : Au moins 70 % du fonds est investi directement dans des obligations, des devises, des liquidités et des quasi-liquidités. Ces actifs peuvent être émis dans le monde entier, y compris les marchés émergents, et libellés dans n'importe quelle devise. Jusqu'à 60 % du fonds peut être investi en obligations de qualité inférieure. Le fonds peut également investir en obligations chinoises libellées en renminbis. Le fonds investit généralement de manière directe dans ces actifs. Il peut également investir par le biais d'instruments dérivés ou d'autres fonds.

Autres investissements : Le fonds peut investir dans des titres adossés à des actifs, des titres de créance convertibles conditionnels et d'autres fonds.

Instruments dérivés : Le fonds peut investir par le biais d'instruments dérivés et peut utiliser des instruments dérivés pour réduire les risques et coûts de gestion du fonds.

Résumé de la stratégie : Le gérant de portefeuille utilise une approche souple et investit sur divers marchés obligataires et devises où il repère de la valeur. Le gérant de portefeuille a la liberté d'ajuster la sensibilité du fonds aux fluctuations des taux d'intérêt, ainsi que le mix d'expositions aux obligations et aux devises sur la base d'une évaluation de facteurs liés à la macroéconomie, aux actifs, aux secteurs et aux actions. Le fonds vise généralement un niveau élevé de diversification dans la sélection des obligations et dans les thèmes d'investissement et les sources de rendement. Le gérant de portefeuille cherche à atteindre l'objectif de performance tout en gérant la volatilité du fonds et en limitant les pertes dans des conditions de marché difficiles.

Indice de référence : Euribor 3 mois + 2.5%

L'indice de référence est un objectif que le fonds cherche à atteindre. L'indice a été choisi comme indice de référence du fonds car il constitue un objectif de performance atteignable et il reflète le mieux la portée de la politique d'investissement du fonds. L'indice de référence est utilisé uniquement pour mesurer l'objectif de performance du fonds et il ne limite pas la construction du portefeuille du fonds.

Le fonds est géré activement. Le gérant de portefeuille jouit d'une liberté totale quant aux actifs à acheter, à conserver ou à vendre pour le fonds.

Pour les catégories d'actions non couvertes et couvertes, l'indice de référence est indiqué dans la devise de la catégorie d'actions.

Vous trouverez plus d'informations sur l'objectif et la politique d'investissement du fonds dans le Prospectus.

Certains des termes utilisés dans le présent document sont définis dans le glossaire à l'adresse <https://docs.mandg.com/docs/glossary-master-fr.pdf>

Informations supplémentaires

Vous pouvez acheter et vendre des actions du fonds lors de tout jour ouvrable. Les ordres reçus avant 13 h (heure de Luxembourg) seront traités au prix de ce jour-là.

Tout revenu généré par le fonds sera réinvesti dans votre placement.

En sus des frais décrits dans la section Frais, le fonds supportera des coûts de transaction du portefeuille qui seront prélevés sur ses actifs. Ces coûts peuvent être plus élevés pour les investissements hors Europe.

Recommandation : Ce fonds peut ne pas être adapté aux investisseurs qui prévoient de retirer leur argent dans les 3 ans.

Profil de risque et de rendement



• L'indicateur de risque et de rendement ci-dessus est fondé sur des données historiques simulées et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cette classe d'actions. Cette Classe d'actions est catégorisée dans la classe de risque 3, car sa Valeur nette d'inventaire simulée a subi dans le passé des fluctuations à la hausse comme à la baisse faibles à moyennes.

- La catégorie de risque ci-dessus n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer.
- La catégorie de risque la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Les principaux risques susceptibles d'avoir une incidence sur la performance sont décrits ci-dessous :

- La valeur et les revenus générés par l'actif du fonds fluctueront à la hausse comme à la baisse. Ainsi, la valeur de votre investissement pourra aussi bien baisser qu'augmenter. Rien ne garantit que le fonds atteindra son objectif et il est possible que vous ne récupériez pas la totalité de votre investissement initial.
- Un fonds "rendement absolu" peut ne pas évoluer sur la base des tendances du marché ou ne pas bénéficier pleinement d'un environnement de marché positif.
- Les investissements en obligations sont influencés par les taux d'intérêt, l'inflation et les notations de crédit. Il est possible que les émetteurs d'obligations ne paient pas d'intérêts ou ne remboursent pas de capital. Tous ces événements peuvent diminuer la valeur des obligations détenues par le fonds.
- Le fonds peut utiliser des instruments dérivés pour profiter d'une hausse ou d'une baisse attendue de la valeur d'un actif. Si la valeur de l'actif varie de façon inattendue, le fonds subira une perte. L'utilisation d'instruments dérivés par le fonds peut être importante et dépasser la valeur de son actif (effet de levier). Cela a pour effet d'agrandir l'ampleur des pertes et des gains, ce qui entraîne de plus grandes fluctuations dans la valeur du fonds.
- Le fonds peut être exposé à différentes devises. Les fluctuations de change peuvent avoir une incidence défavorable sur la valeur de votre investissement.
- Investir dans les marchés émergents comporte un risque de perte plus élevé en raison, entre autres facteurs, de risques politiques, fiscaux, économiques, de change, de liquidité et réglementaires plus élevés. Il peut être difficile d'acheter, de vendre, de conserver ou d'évaluer des investissements dans ces pays.
- Le processus de couverture vise à minimiser, mais ne peut éliminer l'effet des fluctuations de change sur la performance de la catégorie d'actions couverte. Les opérations de couverture limitent également la possibilité de profiter des fluctuations favorables des taux de change.
- Dans des circonstances exceptionnelles où les actifs ne peuvent être évalués à leur juste valeur ou doivent être vendus à un escompte important pour obtenir des liquidités, nous pouvons suspendre temporairement le fonds dans le meilleur intérêt de tous les investisseurs.
- Le fonds pourrait perdre de l'argent si une contrepartie avec laquelle il fait affaire ne souhaite pas ou devient incapable de rembourser les sommes dues au fonds.
- Les risques opérationnels découlant d'erreurs dans les opérations, les valorisations, la comptabilité et les rapports financiers, entre autres, peuvent également avoir une incidence sur la valeur de vos placements.

Une description plus détaillée des risques auxquels le fonds est exposé est incluse dans le Prospectus du fonds à l'adresse www.mandg.fr/documentation

Frais

Les frais présentés dans le tableau servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

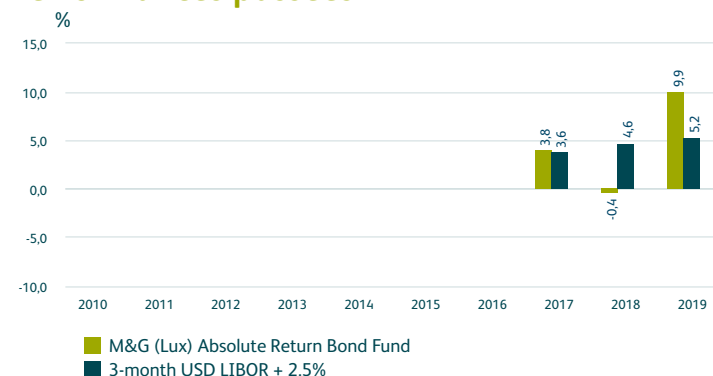
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,25%
Frais de sortie	0,00%
Ce pourcentage est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant investissement ou avant que le produit de votre investissement ne vous soit versé.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,30%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie communiqués sont des maximums et peuvent être moindres dans certains cas. Vous pouvez obtenir de votre conseiller financier, ou de votre distributeur, la communication du montant exact des frais d'entrée et de sortie qui s'appliquent à votre investissement, ou si vous avez investi directement auprès de nous, nous contacter aux coordonnées figurant dans la section Informations pratiques.

Les frais courants communiqués sont calculés à partir des frais de l'exercice période /précédent, clos le 31 mars 2019. Ce montant peut changer d'une année sur l'autre. Il ne tient pas compte des coûts de transaction du portefeuille.

Pour des informations plus détaillées sur les frais, veuillez consulter les parties concernées du Prospectus à l'adresse suivante : www.mandg.fr/documentation

Performances passées



- Les performances passées ne constituent pas une indication des performances futures.
- Les performances passées ont été calculées en incluant les taxes, les frais courants et la commission de performance à l'exception des frais d'entrée et de sortie.
- Le fonds a été lancé le 21 décembre 2016 et les actions de capitalisation de Catégorie A-H en USD ont été lancées le 21 décembre 2016.
- Les performances passées sont calculées sur la base des actions de capitalisation de Catégorie A-H en USD.
- La performance de l'indice de référence est calculée en USD.

Informations pratiques

Le dépositaire est State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch

Pour plus d'informations sur ce fonds, veuillez visiter le site www.mandg.fr/documentation où vous pourrez obtenir gratuitement un exemplaire du Prospectus disponible en français. L'Acte constitutif, les derniers Rapports d'investissements et les États financiers annuels ou intermédiaires sont disponibles gratuitement en anglais. Notre site Internet fournit également d'autres informations, comme le prix des actions.

Ce fonds est soumis à la législation fiscale du Luxembourg, ce qui peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle. Veuillez consulter un conseiller pour obtenir des informations plus détaillées.

La responsabilité de M&G Luxembourg S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du fonds.

Le fonds est un compartiment de M&G (Lux) Investment Funds 1, un fonds à compartiments multiples constitué en Société d'investissement à capital variable (SICAV). Le Prospectus ainsi que le Rapport d'investissement et les États financiers annuels ou intermédiaires comportent des informations sur les compartiments de M&G (Lux) Investment Funds 1.

Les actifs de chaque compartiment de la SICAV à compartiments multiples sont séparés conformément à la loi. Cela signifie que les actifs appartiennent exclusivement au compartiment concerné et qu'ils ne doivent pas être utilisés ou mis à disposition pour payer les dettes d'un autre compartiment ou de la SICAV à compartiments multiples.

Vous pouvez procéder à un transfert de titres avec les autres compartiments du M&G (Lux) Investment Funds 1. Des frais d'entrée peuvent s'appliquer. Les détails relatifs aux transferts sont fournis dans le Prospectus du fonds ou peuvent être obtenus en appelant le Service relations client de M&G au +352 2605 9944.

D'autres catégories d'actions peuvent appartenir au fonds comme indiqué dans le Prospectus y afférent.

Pour obtenir des informations à jour sur la politique de rémunération du personnel applicable à M&G Luxembourg S.A., notamment une description du calcul de la rémunération et des avantages sociaux, la composition du comité de rémunération, ainsi que l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages sociaux, veuillez consulter le site www.mandg.fr/remuneration. Un exemplaire papier de ces informations sera disponible gratuitement, sur demande.

Le Fonds est autorisé au Luxembourg et il est réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). M&G Luxembourg S.A. est agréée au Luxembourg par la CSSF.

Les informations clés pour l'investisseur fournies ici sont exactes et à jour au 12 février 2020.